

Indicateurs et Objectifs EHA du HCR – Mars 2020

NB: Dans le cas échéant, ces objectifs doivent être adaptés en fonction du contexte ou des standards nationaux existants.

Indicateur		Objectif ¹ d'Urgence	Objectif Post- Urgence	Moyens de Mesure
Quantité d'eau	Quantité moyenne de litres d'eau potable ² disponible par personne par jour	≥ 15	≥ 20	IRHIS (mensuel)
	Quantité moyenne de litres d'eau potable collectée au niveau du ménage par personne par jour	≥ 15	≥ 20	Enquête CAP (annuelle)
	% de ménages avec une capacité de stockage de l'eau potable d'au moins 10 litres/personne	≥ 70%	≥ 80%	Enquête CAP
Accès à l'eau	Distance maximale [m] d'un ménage a un point d'eau	≤ 500m	≤ 200m	Cartes Enquête CAP
	Nombre de personnes par pompe manuelle/puits/source d'eau fonctionnelle ³	≤ 500	≤ 250	IRHIS
	Nombre de personnes par robinet (borne fontaine) fonctionnel ⁴	≤ 250	≤ 100	IRHIS
Qualité de l'eau	% de ménages s'approvisionnant en eau potable à partir de sources d'eau protégées/traitées	≥ 70%	≥ 95%	Enquête CAP
	% de tests de qualité de l'eau aux points de collecte d'eau non chlorée avec 0 UFC/100ml	≥ 95%	≥ 95%	IRHIS
	% de tests de qualité de l'eau aux points de collecte d'eau chlorée avec un chlore résiduel libre entre 0.2-2mg/L et une turbidité <5NTU ⁵	≥ 95%	≥ 95%	IRHIS
Assainissement	Nombre de personnes par latrine/toilette	≤ 50	≤ 20 ⁶	IRHIS
	% de ménages avec une latrine/toilette ⁷ familiale	-	≥ 85%	Enquête CAP / IRHIS
	% de ménages rapportant une défécation dans une latrine ou toilette	≥ 60%	≥ 85%	Enquête CAP
Hygiène	Nombre de personnes par douche	≤ 50	≤ 20 ⁶	IRHIS
	Nombre de personnes par sensibilisateur à l'hygiène	≤ 500	≤ 1000 ⁸	IRHIS
	% de ménages avec accès à du savon ^{9 & 10}	≥ 70%	≥ 90%	Enquête CAP
	% de femmes en âge de procréer qui sont satisfaites du matériel et des installations de gestion de l'hygiène menstruelle	≥ 70%	≥ 90%	Enquête CAP
Quantité d'eau	% de ménages avec accès à un système d'élimination des déchets solides	≥ 70%	≥ 90%	Enquête CAP

Objectifs EHA du HCR pour les Structures Communautaires

Ecoles	Une moyenne de 3 litres d'eau potable disponible par élève par jour 400 élèves par pompe manuelle/puits fonctionnel 200 élèves par robinet fonctionnel 50 élèves par toilette (30 filles/toilette, 60 garçons/toilette – ajouter des urinoirs pour les garçons)
Centres de santé/ Centre de nutrition	Une moyenne de 20 litres d'eau potable disponible par patient externe par jour Une moyenne de 50 litres d'eau potable disponible par patient interne/lit par jour 1 point d'eau dédié par centre de santé 20 patients externes par latrine/toilette 10 patients internes/lits par latrine/toilette

¹ Une urgence est définie arbitrairement comme les 6 premiers mois après la stabilisation d'un mouvement de population. Cependant, cette définition doit rester spécifique au contexte et ne devrait servir que de directive générale.

² Eau potable = eau propre à la consommation

³ Pour les systèmes d'eau décentralisés

⁴ Pour les systèmes d'eau centralisés

⁵ L'objectif minimum aux points d'eau devrait être 0.5mg/L de chlore résiduel libre en général et 1mg/L FRC durant une épidémie

⁶ La norme post-urgence est 20 personnes par latrine/douche, en **visant** 1 latrine/douche par ménage ou ≈5 personnes

⁷ Les latrines/toilettes doivent être des installations qui sont lavables, garantissent l'intimité et sont structurellement sûres

⁸ Dans les situations de post-urgence, les sensibilisateurs à l'hygiène devraient être combinés avec les sensibilisateurs à la santé

⁹ Pour maintenir la santé, la dignité et le bien-être, au moins 450 grammes de savon doivent être distribués par personne et par mois. 250g est pour l'hygiène personnelle; 200g est destiné à la lessive et à d'autres fins de lavage.

¹⁰ Pour soutenir la gestion de l'hygiène menstruelle (MHM), l'HCR s'est engagé à fournir 250g / mois de savon en plus de la distribution générale de savon.